



SYNDICAT DES APICULTEURS DE VAUCLUSE

FICHE ADHESION 2025

NOM : Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail en majuscule :

N° téléphone :

N° NAPI: Nombre de ruches déclarées :

COTISATION AU SAV :

You avez déclaré :

Moins de 20 ruches

You cotisez :

20.00 € €

De 21 à 100 ruches

33.00 € €

Plus de 100 ruches

41.00 € €

ASSURANCES :

Formule 1 : RC+PJ 0.10 € TTCxNbr de ruches €

Formule 2 : Multirisques 1.60 € TTCxNbr de ruches €

Formule 3 : formule2et remboursement supérieur 2,70€ TTCXNbrde ruches €

Je souhaite assurer mes ruches. J'ai bien noté que l'assurance couvre la période à partir de la date de réception du règlement par l'UNAF jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. En adhérant au contrat collectif d'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des documents relatifs à l'assurance Groupama sur le site Internet de l'UNAF : www.unaf-apiculture.info. Les attestations d'assurances seront envoyées par Groupama dans le mois suivant l'adhésion.

Tableau des remboursements Formules 1et 2 au verso de la feuille d'adhésion

ABONNEMENTS :

Abeilles et fleurs (UNAF) 31.00 € €

Abeilles de France (SNA) 26.00 € €

Revue Réussir trimestrielle 1 an : 50.00 € €

Revue Réussir trimestrielle 2 an : 89.00 € €

TOTAL A REGLER : €

- ✓ REGLEMENT AVANT LE 15 FEVRIER 2025
- ✓ Par chèque à l'ordre de : Syndicat des Apiculteurs de Vaucluse
- ✓ Envoyer par courrier postal à Philippe HUGUEL 2382 avenue des Valayans 84320 Entraigues - Tel 06 15 05 14 29 Email : ph.huguel@gmail.com
- ❖ Pensez à conserver une photocopie de votre fiche d'adhésion pour justifier de votre règlement
- ❖ A la demande de l'UNAF et du SNA, il est important de respecter la date du 15 février 2025 pour vos abonnements aux revues, sous peine de ne pas les recevoir pour l'année en cours. Merci

MERCI DE NE PAS AGRAFFER LE CHEQUE A LA FEUILLE D'ADHESION